

MARIAGES, NAISSANCES  
ET DECES  
INSCRIPTIONS BUREAU DE MARTE  
dans les dernières 24  
heures

Poudre  
Dentifrice  
PARFAIT DU  
Dr. Lyon.

UN ARTICLE DE TOILETTE  
D'UNE GRANDE FINESSE.

Les personnes recommandées font usage  
depuis plus d'un quart de siècle.

PRÉPARÉE PAR

J. W. Lyon, D.D.S.  
7 rue des Marques

Valeur blessé.

Infirmié par un bruit insolite hier  
matin, entre trois et quatre heures,  
M. W. Lyon, qui demeure rue Flue-  
rie 33, a songé immédiatement à un  
voleur et s'est armé d'un revolver.

Sorsant par la porte donnant sur  
la cour M. Lyon s'avance avec pré-  
caution dans l'allée latérale jusqu'à  
la galerie faisant layade à sa ma-  
ison et aperçut un nègre. Il l'appa-  
gea, non sans attraper quelques-  
unes des belles que M. Lyon tirait  
sur lui.

Toutefois le nègre réussit à dis-  
paraître, laissant derrière lui une  
traînée de sang. M. Lyon crut  
avoir raté l'individu aux jambes.

ACCIDENT.

En passant à l'angle des rues Ca-  
ma et Dauphin, hier après-midi,  
Mme E. R. Fulton a été renversée  
et blessée par un buggy que conduisait  
M. G. H. After avoir avoir reçu  
les soins qui nécessitaient son état  
elle a été transportée chez elle.

MAFFAITEURS

Walter Galan et Charles Frazee ont  
été arrêtés hier matin; ils sont  
accusés de dérapages.

Samedi soir quatre individus ont  
penetré dans la maison d'attente de  
la compagnie de chemin de fer du  
Northeastern, 3, angle des rues  
Press et St. Claude, et y ont commis  
des dérapages.

Le capitaine Rose a fait faire  
un enquête par les agents sous-  
ordres et a pu prouver que le grand  
malfaiteur qui obtiendrait le con-  
trat devra porter un cautionnement  
de \$2,500 et déposer une in-  
timation.

Galas et Frazee ont été impi-  
qués l'an dernier à quelques mois de  
la destruction de tuyaux d'égout.

— L'avant-dernière nuit un ma-  
fiaisseur a causé des dommages con-  
siderables en passant un ou deux  
des vitrines des magasins suivants:

A. Montezemolo, rue Royale 24.

B. Bokhardt, rue Royale 24.

C. L. Soumier, rue Royale 24.

D. Stark, rue Royale 220.

— Morale, il a été transporté à  
l'hôpital.

TRIBUNAL

pour la cause de divorce

Ante D. Landreus vs Rita  
Bonnechere, demande de divorce.

Maurice Chagnard vs Columbia  
Brewing Co., action en dommages  
de 6,000\$.

Succession ouverte

Benjamin Smithers

La Ville de la Nouvelle-Orléans

vs Forest Field Home Co. et Thos  
J. Klemm, expropriation.

Deuxième Cour Intercale.

Juge A. M. Hart.

Comparaison.

Jacob Day, actes de violence; T.  
E. Rogers, port d'arme caché; Al-  
len Williams, fugitif.

Acquittement.

Chacun Zabe, actes de violence.

Fracture.

Vers trois heures et demie hier  
après midi, M. S. Powers un char-  
pentier travaillant à la construction  
d'une maison à West End, accusa  
que quelqu'un avait fracturé à  
son bureau. Il a été transporté à  
l'hôpital.

C'est au commencement du mois  
de juillet que l'ingénieur de la ville  
technique M. Ryan, et il en avertit  
immédiatement la commission du  
service civil, lui donnant les raisons  
de sa décision.

Comme M. Ryan était un fonction-  
naire du service civil, M. How-  
ler, secrétaire de la commission, le  
provisa qu'il pourra présenter sa  
défense et se prévaloir des régles  
de la commission, mais comme M. Ryan ne  
crut pas devoir répondre, la com-  
mission ratifia simplement bref si-  
gné par l'ingénieur de la ville.

M. Moulin, commissaire des tra-  
vaux publics, demanda des soumis-  
sions pour la fourniture de 600,000  
pieds de bois de construction. Il a  
adressé hier matin aux principaux  
marchands du pays de la  
liste des entreprises dans les  
quelles il donne tous les

deux de journaux, bonne à tout  
faire, intendant d'artiste célèbre,  
scoutouche l'occasion.

Il continue sa carrière par  
des fonctions de monsieur; c'est  
comme:

Toujours taciturne et con-  
tent de tout, fit M. Beauvin  
souriant à son tour quel que  
caractère, quel philosophe vous  
avez mon!

Monsieur, la philosophie,  
c'est la science de la vie, avec  
elle on va tranquillement jus-  
qu'au bout.

Bien répondre.

Puis M. Beauvin se leva pour  
prendre congé.

— Chère madame, dit-il, il adies-  
sant à Paule au dernier moment,  
je verrai dans peu de jours, à la  
maison d'Argel, les dernières  
pièces relatives à votre prochain  
mariage.

Déjà, il j'en croit une lettre  
récente de M. le colonel Desprez  
la publication des bains est com-  
mencée.

— Je suis cela, repartit Paule,

d'une voix attendrie.

Ce n'était pas une sage chose

qu'elle songeait en

grand acte qui devait bientôt  
s'accomplir.

Cette pauvre nouvelle se de-  
vait certes pas lui promettre les  
mêmes joies ardentes, les mêmes  
illusions troubantes, ni ses  
mêmes tristesses que son premier  
mariage, si cruellement brisé  
puis toute réalisation.

Mais elle lui mesurerait au

Réunion du nouveau Bureau de Police.

Allocution du Maire

Le nouveau Bureau de Police  
creé par la loi numéro 34 de 1904  
est formé pour la première fois  
à une heure de l'après-midi et  
sest organisé.

On comprend, comme on sait, le  
maire Paul Capdeville et MM. Mo-  
fet et Pederse.

M. Charles Journeau, qui ren-  
traient les mêmes fonctions dans  
ancien bureau, a été nommé se-  
cretaire-trésorier, et le chef de po-  
lice John Journeau a été officiel-  
lement investi des pouvoirs d'inspec-  
tion de la police.

Avant d'ouvrir l'assemblée le maire  
Capdeville a prononcé une courte  
allocution, en disant:

"Nous comptons sur le départe-  
ment, depuis le plus haut fonction-  
nement jusqu'au plus humble de ses  
membres, pour qu'ils nous aide à  
faire de la Nouvelle-Orléans une  
des villes du pays où l'on respecte  
le droit des lois."

"En annulant ainsi notre pro-  
pre détermination de faire tout  
notre devoir, et en rappelant au  
département de la police que nous  
comptons qu'il fera de même, nous  
veurons faire un union que  
l'appelle à notre population  
qui nous aidera à établir la  
paix et la sécurité dans la ville,  
que nous sommes des bons citoyens  
que le respect des lois nous  
assure la paix et la sécurité dans la  
ville."

Cette demande et la réorganisation  
complète du système n'autre-  
nent cependant aucune signification  
si elles ne nous rappellent pas  
qu'on attend de nous les meilleurs  
résultats.

Les membres de ce bureau, de-  
couvert avec tous les autres ci-  
toyens, ont entendu cette voix et  
se proposent, avec la détermi-  
nation de faire tout leur  
devoir, sans crainte ni fa-  
leur, comme il a été fait, dans  
tous les limites de leur juridiction,  
sans faire de mal à personne.

"Sans l'aide du sentiment pu-  
issant et salutaire sans un  
esprit de respect pour les lois, dont  
toutes les classes de la population  
sont tâche d'assurer la justice et la  
paix, il n'y a pas d'assemblée

qui puisse être efficace.

"C'est avec confiance que nous  
demanderons au département et au  
public en général leur aide dans nos  
efforts pour élever notre ville au  
rang auquel nous aspirons et de  
parmi les meilleures cités du pays."

En faveur des élections  
primaires

Robert Moran a été condamné  
à la première et criminelle  
de tentative de vol de four.

On aperçut hier matin, dans la  
rue des deux rivières, un homme  
qui portait un sac à dos.

Sur déposition de Mme Fad-  
dison, la frapper à la figure avec une  
tige de fer, et la déclara que la ma-  
ture. La tête de Mme Fadison  
qui portait un enfant dans ses bras,  
regard que l'homme voulait inter-  
venir.

Moran a aidé coquet et de tanta-  
tive de faire défaut et a été  
évidemment condamné.

Incendie.

Hier après-midi, un feu ayant  
éclaté dans une rue a été éteint dans la  
rue des deux rivières, par un homme  
qui portait un sac à dos.

— Cela est nécessaire pour ré-  
parer de nombreux ponts et passerelles  
qui sont en très mauvais état.

Le département de l'ingénieur de la  
ville a délivré hier à M. J. Lafe-  
te un permis pour la construction d'un  
cottage double en bois sur la rue  
Octave, dans l'île barre par les  
rues Franklin, Saratoga et Joseph.

— Il a été accordé à la demande de  
M. Robert Wilson, l'aimable hom-  
me payeur des emplois de l'ad-  
ministration municipale, a repris  
son poste hier, après une indisponi-  
bilité de quelque jours.

— M. Robert Wilson, l'aimable hom-  
me payeur des emplois de l'ad-  
ministration municipale, a repris  
son poste hier, après une indisponi-  
bilité de quelque jours.

— Maurice Chagnard a institué hier  
à la cour civile de district un proc-  
ess en \$10,000 de dommages à la Com-  
pany Brewing Company.

Le plaignant a déclaré que le 13  
août 1903 alors qu'il était employé  
comme charpentier par ladie compagnie,  
il déchargeait un bard à la

rue des deux rivières, Crête et  
Grande, quand une chaîne retenant le  
de la voiture se rompit, le jetant  
violemment à terre où il se cassa  
la cheville.

Chagnard subit ensuite une opéra-  
tion et l'affût équin restera ex-  
trêmement pour la vie et pour cette raison  
il réclame des dommages.

— Cela est nécessaire pour ré-  
parer de nombreux ponts et passerelles  
qui sont en très mauvais état.

— Maurice Chagnard a institué hier  
à la cour civile de district un proc-  
ess en \$10,000 de dommages à la Com-  
pany Brewing Company.

Le plaignant a déclaré que le 13  
août 1903 alors qu'il était employé  
comme charpentier par ladie compagnie,  
il déchargeait un bard à la

rue des deux rivières, Crête et  
Grande, quand une chaîne retenant le  
de la voiture se rompit, le jetant  
violemment à terre où il se cassa  
la cheville.

Chagnard subit ensuite une opéra-  
tion et l'affût équin restera ex-  
trêmement pour la vie et pour cette raison  
il réclame des dommages.

— Cela est nécessaire pour ré-  
parer de nombreux ponts et passerelles  
qui sont en très mauvais état.

— Maurice Chagnard a institué hier  
à la cour civile de district un proc-  
ess en \$10,000 de dommages à la Com-  
pany Brewing Company.

Le plaignant a déclaré que le 13  
août 1903 alors qu'il était employé  
comme charpentier par ladie compagnie,  
il déchargeait un bard à la

rue des deux rivières, Crête et  
Grande, quand une chaîne retenant le  
de la voiture se rompit, le jetant  
violemment à terre où il se cassa  
la cheville.

Chagnard subit ensuite une opéra-  
tion et l'affût équin restera ex-  
trêmement pour la vie et pour cette raison  
il réclame des dommages.

— Maurice Chagnard a institué hier  
à la cour civile de district un proc-  
ess en \$10,000 de dommages à la Com-  
pany Brewing Company.

Le plaignant a déclaré que le 13  
août 1903 alors qu'il était employé  
comme charpentier par ladie compagnie,  
il déchargeait un bard à la

rue des deux rivières, Crête et  
Grande, quand une chaîne retenant le  
de la voiture se rompit, le jetant  
violemment à terre où il se cassa  
la cheville.

Chagnard subit ensuite une opéra-  
tion et l'affût équin restera ex-  
trêmement pour la vie et pour cette raison  
il réclame des dommages.

— Maurice Chagnard a institué hier  
à la cour civile de district un proc-  
ess en \$10,000 de dommages à la Com-  
pany Brewing Company.

Le plaignant a déclaré que le 13  
août 1903 alors qu'il était employé  
comme charpentier par ladie compagnie,  
il déchargeait un bard à la

rue des deux rivières, Crête et  
Grande, quand une chaîne retenant le  
de la voiture se rompit, le jetant  
violemment à terre où il se cassa  
la cheville.

Grièvement blessé

Walter Roberts, âgé de 35 ans,  
est arrivé à Nouvelle-Orléans hier  
pour se faire soigner à l'hôpital.  
Il souffre d'une blessure au cou, re-  
cue dans une querelle avec un nom-  
breux. Bud Sanders, à Morgan City,  
Lac. Sa blessure est considérée

Excursion à bon marché le  
13 aout

Via Queen & Crescent Route.  
Pour les détails s'adresser au bureau  
des billets, 211 rue St-Charles.

ATMENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1904.

L'Athénée propose le sujet suivant  
aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LES PIONNIERS FRANCAIS  
DANS LA VALLÉE DU MISSI-  
SIPPI.